

Législatives : Gérard Collomb pense que l'affaire Ferrand pourrait coûter cher à En Marche !



Selon lui, elle aura le même effet que "la TVA sociale de Borloo" en 2007.

Cité par Le Canard Enchaîné ce mercredi 31 mai, le ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, a évoqué quelques inquiétudes concernant les législatives. Selon lui, l'affaire Ferrand, qui secoue le gouvernement, pourrait coûter cher à La République en Marche les 11 et 18 juin prochains. Et il compare cette situation à celle causée par Jean-Louis Borloo en 2007. A l'époque, en plein entre-deux-tours des législatives qui suivaient la victoire de Nicolas Sarkozy à la présidentielle, le socialiste Laurent Fabius avait poussé le nouveau ministre de l'Économie, Jean-Louis Borloo, à évoquer une hausse de la TVA après l'élection de la nouvelle Assemblée nationale. Cet épisode, qui s'est produit sur France 2, avait coûté de nombreux sièges à la droite même si l'UMP avait tout de même obtenu la majorité. De nombreux cadres du parti du chef de l'État avaient alors pointé les dommages dans l'opinion causés par Jean-Louis Borloo. Ce dernier avait donc été exfiltré vers le ministère de l'Écologie. Dix ans plus tard, Gérard Collomb se souvient de cette situation et "affirme", selon Le Canard enchaîné, "que des dizaines de circonscriptions vont se jouer à 1 ou 2 points près" et "parle même du risque d'un effet équivalent à celui de la 'TVA sociale de Borloo'".

>>> À lire aussi : Sarnez, Ferrand: la démoralisation de la vie politique est En Marche

[Il semblerait qu'Edouard Philippe ne partage pas cet avis.](#) En effet, hier soir, il a fait comprendre sur France 2 que Richard Ferrand ne sera pas évincé du gouvernement tant qu'il n'est pas mis en examen. "Un ministre qui serait mis en examen devrait démissionner, il n'y a aucune ambiguïté là-dessus", a expliqué le Premier ministre, rappelant la volonté du gouvernement de "limiter les choses qui ne sont pas illégales, mais ne sont pas acceptables", et de faire entrer la France "dans un nouveau monde, un monde de règles précises qui rétablissent la confiance dans les acteurs publics."